

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) 1998/0252(COD) Directive</p>	Procédure terminée
<p>Monnaie électronique: agrément unique, surveillance prudentielle de ces institutions par l'État membre d'origine</p> <p>Abrogation 2008/0190(COD)</p> <p>Sujet 2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers 2.50.10 Surveillance financière 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur</p>	

Informations complémentaires	
Commission européenne	EUR-Lex